

Urbanités

8 - Janvier 2017 - La ville indigne

Reportage photographique accompagnant l'article de Cristina Del Biaggio et Raphaël Rey, «Contraints de vivre sous terre à Genève. Les exilés et la société civile face à l'accueil indigne»

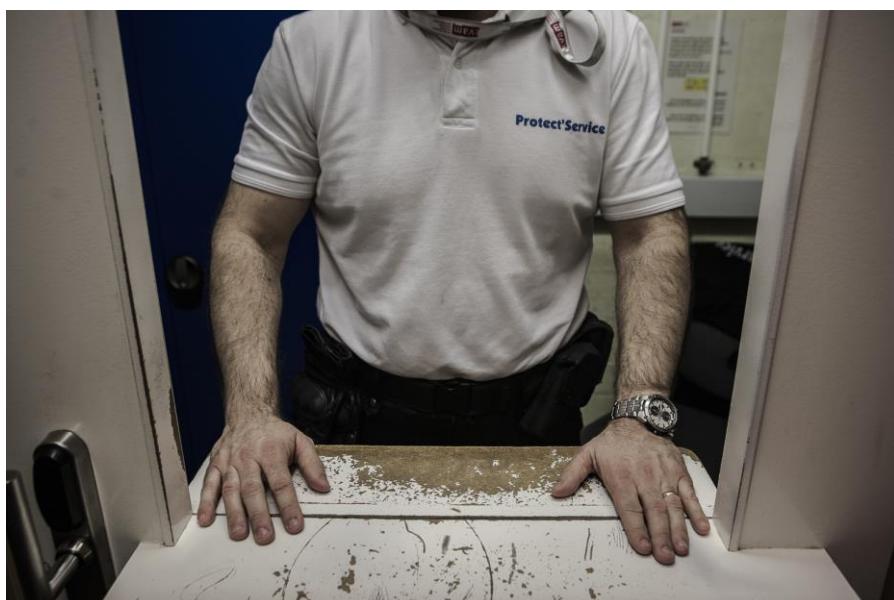
Alberto Campi

Le travail présenté ici accompagne l'article de Cristina del Biaggio et Raphaël Rey. Il a été conçu à l'occasion d'un [reportage sur l'hébergement dans des abris de la protection civile](#) réalisé avec Daphné Gastaldi pour RFI (13.05.2015). Lors de la préparation du reportage, nous avons demandé à l'Hospice général l'autorisation de pouvoir accéder à ces abris antiatomiques sur le Canton de Genève. L'accès nous a été refusé par l'Hospice, au prétexte de préserver le respect de la vie privée des résidents. En revanche, l'ÉVAM, Etablissement vaudois d'accueil des migrants, nous a permis d'avoir accès à sa structure et de pouvoir documenter davantage ces mondes des souterrains contraints qui font le quotidien de la ville pour ces migrants. Les photographies présentées ici montrent la structure souterraine de Bussigny (Vaud), et permettent de retracer le parcours quotidien des migrants dans ces lieux un peu à part.

ALBERTO CAMPI

Alberto Campi est photojournaliste membre du collectif We Report, collaborateur régulier du journal *La Cité* et de divers médias français. Vainqueur du *Swiss Photo Award* en 2012 pour le reportage réalisé avec Cristina Del Biaggio à la frontière gréco-turque. Alberto Campi collabore, entre autres, avec le Département de géographie de l'Université de Genève.

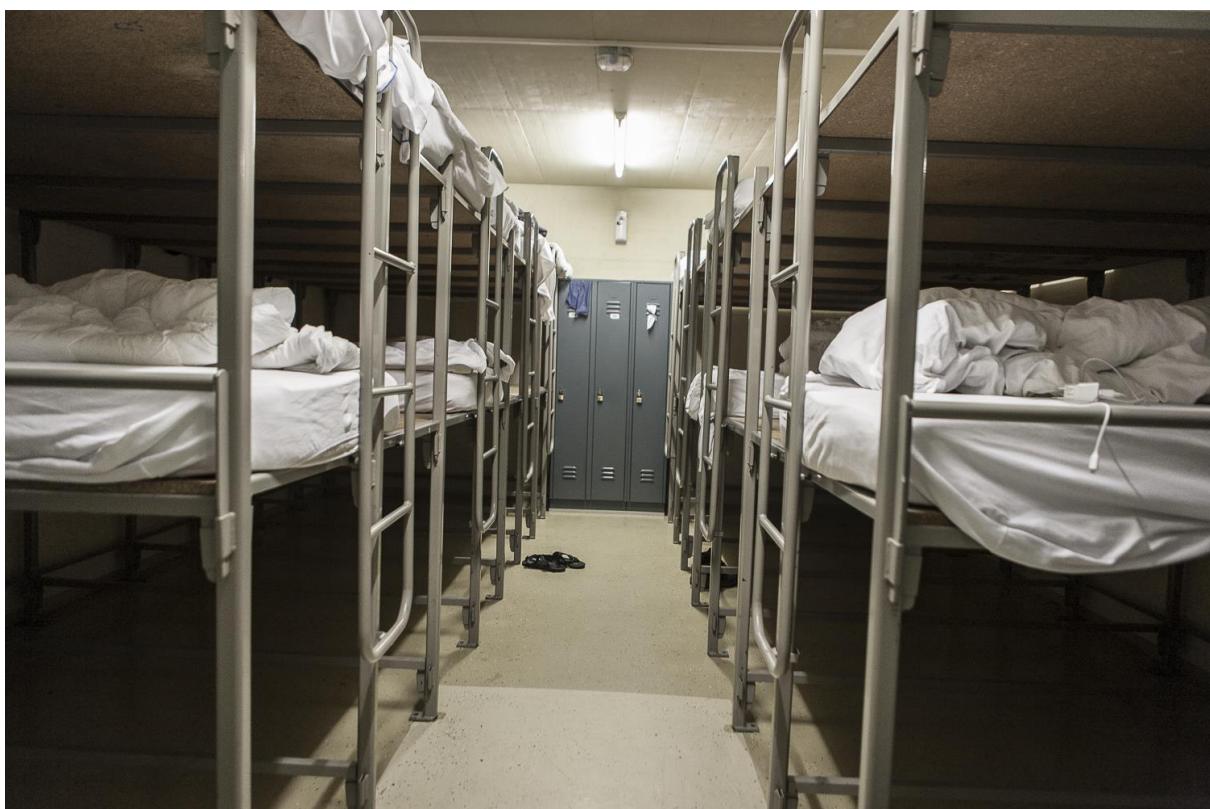
Email : info [@] albertocampiphoto.com Twitter : @Albecampiphoto



1. L'entrée est gardée par un agent de sécurité de Protect'Service, une agence de sécurité privée. L'identité des résidents est vérifiée à chaque accès.



2. Dans le poste de garde, les informations sur les résidents sont organisées sur la paroi de la loge et sont toujours à disposition des employés de la structure.



3. Le dortoir est constitué d'une série de lits superposés collés les uns aux autres. L'intimité dans la chambre est extrêmement limitée et le sommeil dérangé par le bruit ininterrompu de la ventilation. L'allumage et l'arrêt de la lumière a lieu à des horaires précis, gérés par le personnel du centre.



4. Une caméra de surveillance est présente presque dans tous les locaux, seulement les toilettes et le dortoir en sont privés. Cette camera contrôle l'accès au dortoir.



5. Au moment du reportage, le nombre réduit de résidents vivant dans la structure permet de laisser de l'espace entre les matelas, un petit luxe momentané.



6. La salle commune est utilisée comme réfectoire, mais également comme salle pour toute autre activité. Aucun autre espace n'est disponible pour les moments dans lesquels les résidents sont réveillés. Dans ce local également, l'activité est contrôlée par une caméra de surveillance. Chaque matin, avant de sortir de la structure, les résidents nettoient le lieu.



7. Les salles de bain, en tout au nombre de deux dans l'établissement, sont nettoyées chaque matin.



8. L'abri de protection civile vu de l'extérieur. La structure dans laquelle sont hébergés les exilés est située au centre ville de Bussigny, dans le Canton Vaud. L'entrée de la structure est située à côté de l'entrée d'une école.

EVAM ETABLISSEMENT VAUDOIS D'ACCUEIL DES MIGRANTS

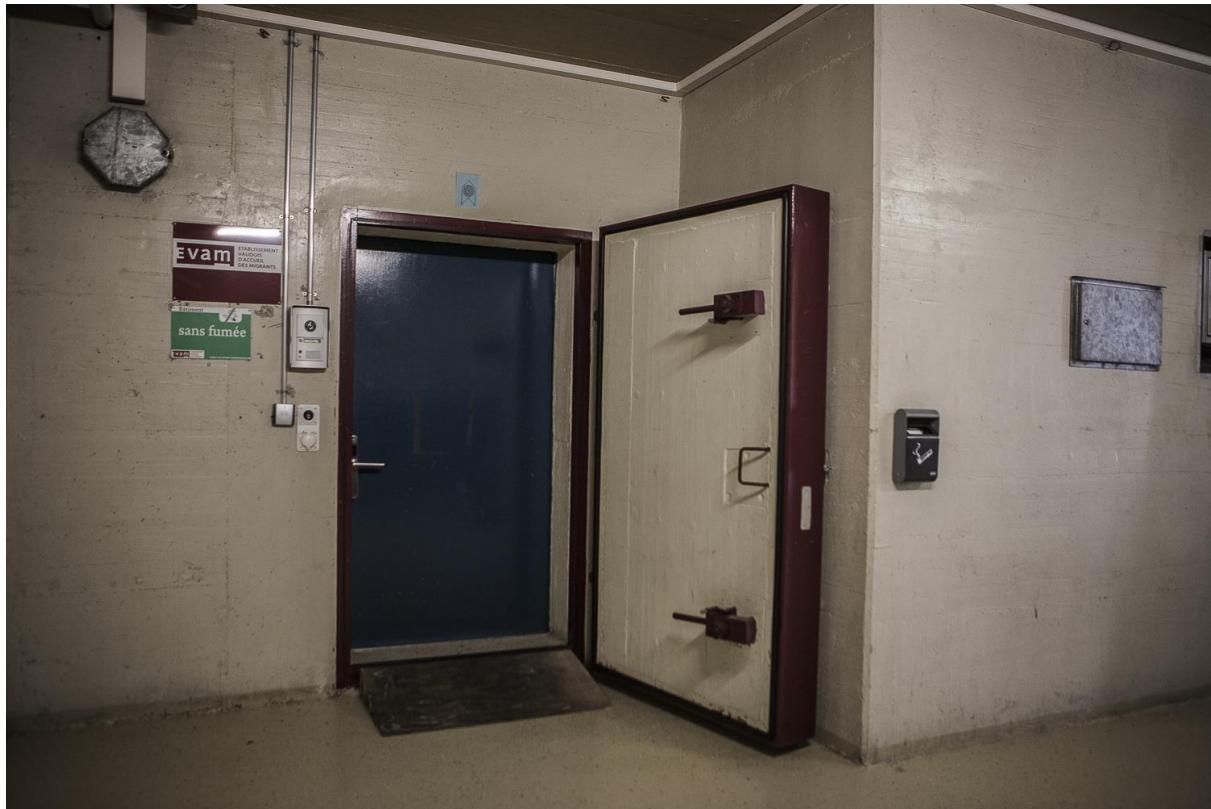
Accès non autorisé



Forbidden access

Secteur Lausanne/ Bussigny/ 2013

9. Ce panneau, qui se situe à l'intérieur de l'abri, signale l'interdiction d'accès à la cour de l'école pour les exilés.



10. La porte bleue permet l'entrée dans le centre. Pour y avoir accès il est nécessaire de s'annoncer en appelant l'agent de sécurité par interphone. La lourde porte de la structure antiatomique n'est, elle, jamais fermée.